

57^e séance

Articles, amendements et annexes

LOI DE FINANCES POUR 2006

DEUXIÈME PARTIE

Projet de loi de finances pour 2006 (n^{os} 2540, 2568).

Mission « santé »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 409 213 383 euros ;

Crédits de paiement : 399 334 030 euros.

Annexes

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 novembre 2005, de M. le Premier ministre un projet de loi relatif au retour à l'emploi et au développement de l'emploi.

Ce projet de loi, n^o 2668, est renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 novembre 2005, de M. Jean-Pierre Brard une proposition de loi organique tendant à rendre inéligibles les maires faisant obstacle au développement équilibré du logement social.

Cette proposition de loi organique, n^o 2671, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 novembre 2005, de M. Christian Blanc une proposition de loi relative aux droits des victimes.

Cette proposition de loi, n^o 2665, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 novembre 2005, de Mme Maryse Joissains-Masini une proposition de loi tendant à renforcer les conditions de délivrance des cartes de séjour.

Cette proposition de loi, n^o 2666, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 novembre 2005, de M. Bernard Derosier et plusieurs de ses collègues une proposition de loi visant à abroger l'article 4 de la loi n^o 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.

Cette proposition de loi, n^o 2667, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 novembre 2005, de M. Jean-Pierre Brard une proposition de loi tendant à abroger l'article 4 de la loi n^o 2005-158 du 23 février 2005 afin de restaurer la liberté de la recherche et la neutralité de l'enseignement en matière d'histoire de la colonisation.

Cette proposition de loi, n^o 2670, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI MODIFIÉ PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 novembre 2005, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, modifié par le Sénat, d'orientation agricole.

Ce projet de loi, n^o 2669, est renvoyé à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ADOPTÉE PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 novembre 2005, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, complétant la loi n^o 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

Cette proposition de loi, n^o 2672, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La conférence, constituée conformément à l'article 48 du règlement, est convoquée pour le **mardi 15 novembre 2005 à 10 heures** dans les salons de la présidence.

